



**CONSEIL COMMUNAL
DE
CORCELLES-LE-JORAT**

**Procès-verbal de la séance du Conseil communal
du lundi 25 juin 2018, à la salle de la Châtelaine**

Présidence : Mr Christian Ramuz
Membres présents : 28
Membres excusés : 9
Membre absent : 3
Secrétaire : Mme Sylvie Jung

Mr le Président ouvre la séance à 20h30, en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'à la Municipalité.

L'ordre du jour se déroule comme suit :

1. Assermentation
2. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 27 novembre 2017
3. Lecture du courrier
4. Gestion et comptes 2017
5. Election du bureau du Conseil
6. Election de la commission de gestion
7. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil
8. Communications des délégués aux associations intercommunales
9. Divers et propositions individuelles

1. Assermentation

Mr le Président procède à l'assermentation de Mr Donato STASI.

2. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 27 novembre 2017

Mr Benjamin BORLAT relève une faute de frappe au point 7 / ASIJ : il faut lire « dont il préside le conseil intercommunal ».

Le PV est ensuite approuvé, à main levée, à l'unanimité.

3. Lecture du courrier

Mr Christian RAMUZ nous lit le mail de démission de Mr Benjamin MARCHAT qui sera remplacé par Mme Blanche-Margrit SEEBERGER.

Il nous lit aussi un courrier de l'association « Parque pas mon Jorat » qui désire venir nous faire part de son opposition au projet de Parc Naturel du Jorat, probablement en automne 2018.

Il a reçu également le rapport annuel 2017 de la COREB (Communauté régionale économique de la Broye) qui viendra se présenter lors d'un prochain conseil. Ce rapport est à disposition de toute personne souhaitant le consulter.

A noter que Mr Daniel RUCH fait partie du Comité directeur de la COREB qui promeut le développement des zones industrielles.

4. Gestion et Comptes 2017

Mr David REYMONDIN nous lit le rapport de la commission de gestion qui s'est basée sur les comptes 2017, sur les rapports de la fiduciaire Fidinter et de Mr BUSSET (analyse financière). La commission constate la bonne tenue des comptes, le bon résultat de l'exercice 2017 et le bon état des finances de la commune.

Elle relève les points suivants :

- COMPTES DE FONCTIONNEMENT

2100 Impôts : Les revenus sont en hausse grâce à l'arrivée de nouveaux habitants.

2200 Service financier – Péréquation : Notre commune est contributrice du fonds de péréquation avec une moyenne annuelle de CH 5'000.

3505 Fermes : La création du mur au Chalet d'Orsoud concerne le compte 3141 Appartement et non le compte 3140 Entretien.

3506.3220 Grandvaux, Intérêts de la dette : Le montant avait été budgété avant renégociation du taux d'intérêt à 0.9%. Sera à l'avenir budgété avec ce nouveau taux.

4300.3310 Routes, Amortissement réfection route du village : Correspond à l'amortissement du trottoir de la halte et de la réfection de la route du village. Amortissement possible en une fois par dissolution du fonds de réserve.

4600.3320 Epuration, Amortissement supplémentaire : le montant à amortir était de CH 70'000 sur 30 ans. Le bon résultat de l'exercice permet cet amortissement supplémentaire.

7200 Prévoyance sociale : L'année 2017 présente, après déduction des revenus, une augmentation de charges de CHF 50'000. Il en sera encore ainsi pour les années à venir.

8100.3140 Service des eaux, entretien du réseau : les CHF 100'000 budgétés annuellement ne sont pas totalement utilisés. Pourquoi ne pas profiter des synergies offertes par d'autres interventions pour réaliser petit à petit les travaux vraiment nécessaires ?

- BILAN

10 Disponibilités : Forte hausse des disponibilités, fruit du hasard, même si la commune veille à garder un fond de roulement suffisant.

12 Placements : Il s'agit du patrimoine financier de la commune, qui peut, si elle le désire, se séparer de ces biens sans mettre en péril son fonctionnement. Les biens peuvent être amortis jusqu'à leur valeur fiscale.

1230.10 Réfection Rural du Château : Le chantier est complexe mais avance bien. Sur un budget total de CHF 2'500'000, on a dépensé CHF 513'749 en 2017, essentiellement en études, terrassement, construction du parking, des caves et des locaux de chauffage à bois. On profite de ces travaux pour raccorder le château à la nouvelle installation de chauffage et

construire un nouveau local d'archives. Pour des raisons de coût et de place, il n'y a malheureusement pas d'aménagement particulier pour handicapés.

14 Investissements : Il s'agit du patrimoine administratif de la commune, nécessaire au bon fonctionnement de celle-ci. Il n'est donc pas possible de s'en séparer.

En conclusion, le budget 2017 prévoyait un excédent de revenus de CHF 33'747. L'exercice se termine finalement avec un excédent de revenus de CHF 19'334 malgré un gros amortissement supplémentaire sur les travaux de raccordement de la STEP aux conduites de Vucherens, et ce grâce à la hausse de revenus.

L'année 2017 a donc été très positive financièrement.

La commission constate une bonne gestion de la commune, une bonne utilisation de ses ressources financières et la bonne qualité des travaux effectués.

Elle félicite vivement la boursière Mme Dominique PERROUD, notre syndic, les municipaux et employés communaux.

Mr Daniel RUCH apporte une correction au sujet du fonds de péréquation. Il ne s'agit pas de CHF 5'000 par an mais de 14 points d'impôts à CHF14'411. Il précise également qu'«être contributeur» signifie que l'on reçoit moins que ce que l'on donne.

Il précise aussi que 3 appartements du rural du château sont en rez-de-chaussée, donc accessibles aux handicapés.

La gestion et les comptes 2017 sont ensuite soumis au vote à main levée et acceptés à l'unanimité.

La décharge est donnée à la municipalité et à la boursière.

Mr Daniel RUCH reprend la parole pour ajouter qu'une étude est demandée depuis 2 ans pour relier la conduite d'eau allant de chez Mr Freddy PORCHET à la Grange aux Roud (environ 400m), mais rien n'a encore été fait...

Mr Philippe BAUD revient sur les difficultés rencontrées avec l'AIEJH, Peney et Cully qui veulent sortir de l'AIEJ. Les négociations sont difficiles et par conséquent, aucune décision n'est prise.

5. Election du bureau du Conseil

Mrs Gérald CHARLET et Christian RAMUZ sont candidats à leur propre succession et sont acclamés par l'Assemblée.

Ils restent respectivement Vice-Président et Président.

Les scrutateurs Mrs Christian HOENGER et Bernard LEVET sont sortants.

Mrs Henri JUNG et Raoul GENDROZ deviennent scrutateurs.

Mme Anne CHENEVARD et Mr Donato STASI sont acclamés comme suppléants.

6. Election de la Commission de Gestion

Mr David REYMONDIN est sortant.

Mme Simone RAMUZ devient présidente.

Mr Christian HOENGER et Mr Laurent PORCHET sont respectivement 1^{er} et 2^{ème} membre.

Mr Jean CHENEVARD est ensuite élu par bulletins secrets comme suppléant.

7. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil

Mr Benjamin BORLAT n'a rien à signaler au sujet du refuge.

- Eclairage public : certains luminaires ont été changés au bas du village.
- SDIS (défense incendie) : AG le 30 mai 2018. On note pour 2017 un excédent de revenus de CHF 38'000 et un coût de CHF 24,30 / habitant, soit moins que prévu.
- Abri PC : AG le 18 avril 2018. A noter pour 2017 qu'un excédent de revenus a permis de mettre CHF 20'000 en réserve. Coût de CHF 16 / habitant, également moins que budgété.
- Site Web : stable, fonctionne bien.
- Déchetterie : Merci à Mr BADOUX qui la gère depuis quelques mois.
- Route du village : une étude a été faite pour savoir s'il est nécessaire de limiter la vitesse au milieu du village. Après comptages des passages et mesures de la vitesse, on ne constate rien d'alarmant. Il est cependant étonnant de noter 2 fois plus de passages en bas de chez Mr Pierre-Yves CHENEVARD qu'en bas de chez Mr Benjamin BORLAT, ce qui signifie qu'un grand nombre de véhicules passent par l'Auberge communale, la laiterie et la déchetterie. Une zone à 30km/h est déconseillée car elle nécessiterait la mise en place de mobiliers urbains très contraignants incompatibles avec les véhicules agricoles.
- Gymnase intercommunal de la Broye : une séance aura lieu le 10 juillet pour décider des emplacements.
- ASIJ : Mr BORLAT termine sa présidence le 30 juin et ne se représente pas.

Mr Christophe BALISSAT n'a rien à transmettre au sujet des affaires sociales.

- Il remercie Mr Jean-Jacques RUCH pour l'entretien du cimetière.
- Au collège de Servion, il a été décidé de terminer l'étage des combles grâce au solde du crédit de construction.
- Pour le collège de Carrouge, l'étude a été confiée au bureau EPURE de Moudon.

Mr Philippe BAUD nous informe du changement de locataire de l'appartement des combles à Grandvaux.

- Au niveau des vignes, on attend cette année une bonne récolte. Les vendanges seront avancées de 15 jours.
- La vente de vin de mai s'est montée à CHF 23'480.
- Pour le pressoir, 5'900 litres ont été pressés, 550 litres ont été broyés, pour la somme de CHF 2'447.

Mr Francis CHENEVARD nous informe du changement de locataire dans le studio de l'ancien collège.

- Les travaux du rural du château avancent bien : la dalle est coulée, les murs montent. La deuxième phase va commencer : doublage des murs, isolation et aménagement intérieur... Tout devrait être terminé au printemps 2019 pour la location. Le chauffage du château sera relié à la nouvelle installation dès septembre.
- La somme de CHF 40'000 avait été budgétée pour des travaux de rénovation de l'église. Finalement, la pose d'un toit en cuivre en berceau empêchant les infiltrations au niveau du balcon, et la peinture du clocher ne devraient pas dépasser CHF 30'000.
- Pour l'épuration, tout descend maintenant à Lucens. Après quelques soucis lors de la mise en route, tout fonctionne maintenant parfaitement. Cependant il reste encore trop d'eau parasite, et il y a des débordements lorsqu'il pleut beaucoup. La conduite de Moille- Baudin a été refaite.

Mr Daniel RUCH nous annonce le prochain raccordement au haut débit Swisscom : 500 MB au village, 60 MB au Chalet d'Orsoud, contre 5 ou 8 MB actuellement. Cela coûtera CHF 25'000 à la commune (travaux de fouille notamment).

- Le bureau GEMETRIS a été mandaté pour étudier la possibilité de rénover les chemins communaux menant aux exploitations agricoles, ainsi que la réfection des collecteurs. Il serait possible d'obtenir des subventions.
- Les travaux de nettoyage de la forêt viennent de se terminer. Le débardage n'a pas été fait par la commune.
- Il remercie les employés communaux pour leur travail, le locataire du château pour son indulgence en raisons des désagréments provoqués par les travaux du rural du château, ainsi que l'ensemble du Conseil Communal pour la bonne collaboration.
- Le nouveau PGA (plan général d'affectation) est en cours, il faut dézoner 5'000 m² dans le village. Aucune indemnité n'est prévue pour ce changement d'affectation.

8. Communications des délégués aux associations intercommunales

Mme Maryline AUTHIER nous informe que l'ASIJ a dû traiter dernièrement une pétition suite aux nombreux problèmes rencontrés avec les bus. Elle a nommé une commission devant trouver une solution avant la prochaine rentrée scolaire, Mme AUTHIER représente notre commune dans cette commission.

Au sujet de l'AIEJ, Mr Jean CHENEVARD, nous annonce des comptes 2017 excédentaires de CHF 55'000.

Pour la STEP Ropraz/Corcelles, Mr Andreas STRASSMANN, nous informe que, suite au raccordement à la SIEMV, les comptes sont clôturés et le solde du compte postal réparti en fonction du nombre d'équivalents habitant, soit CHF 61'602 pour notre commune.

9. Divers et propositions individuelles

Mrs Jean-Philippe RAMUZ, Philippe BAUD et Daniel RUCH abordent à nouveau le sujet complexe de la conduite d'eau de Peney-le-Jorat alimentant certains habitants de Corcelles. Que va devenir cette conduite ? Pouvons-nous acheter l'eau et si oui à quel prix ? Pour l'instant pas de réponse à ces questions.

Mr Jean-Philippe RAMUZ revient sur le problème connu depuis longtemps des eaux parasites. La seule solution est d'imposer le « séparatif » partout.

Mr Daniel RUCH annonce 2 anniversaires à célébrer cette année, probablement lors de la vente de vin de décembre :

- 20 ans de collaboration avec notre vigneron
- 40 ans de service de Mr Jean-Jacques RUCH

A Mr Jacques POGET qui demande le délai prévu pour le raccordement au haut débit, il répond que ce sera pour fin 2019.

Ayant eu des soucis un dimanche où il avait loué le refuge, Mr Daniel DUBOIS demande si l'on peut installer un panneau pour y noter les dates réservées. Il faudrait éviter l'utilisation « sauvage » du refuge et garantir l'exclusivité à la personne qui l'a loué. Il propose aussi de contrôler les véhicules empruntant la route qui y mène puisqu'elle est interdite à la circulation.

Mr Benjamin BORLAT et Mr Daniel RUCH vont étudier la possibilité de mettre un panneau et peut-être même d'installer 1 ou 2 tables de l'autre côté du chemin pour éviter les conflits.

Procès-verbal de la séance du 25 juin 2018

Mme Aline BASILIDES RAMUZ demande s'il y aurait une solution pour diminuer le bruit à l'intérieur de la Grande Salle lorsqu'il y a beaucoup de monde, en posant par exemple des panneaux phono-absorbants.

Mr Francis CHENEVARD répond qu'effectivement le problème s'est aggravé depuis la mise en place de l'isolation périphérique. Il faudrait remettre ce point à l'ordre du jour.

Mr Benjamin BORLAT annonce le championnat suisse de BMX à Echichens le week-end du 30 juin.

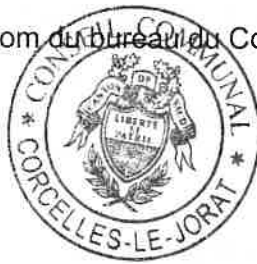
Plus personne ne demandant la parole, Mr le Président clôt la discussion.

La séance est levée à 22h par le contre-appel.

Au nom du bureau du Conseil



Le Président



La secrétaire